

FICHE D'INFORMATIONS

Saison 2022-2023

Horaires :

Baby-judo (nés en 2018/2017) :

1 cours au choix :

- le mercredi : de 15h30 à 16h30.
OU
- le vendredi : de 17h30 à 18h30.



Mini-poussins (nés en 2016/2015)

2 cours au choix :

- le mardi de 18h15 à 19h15,
- le mercredi de 14h à 15h
OU
- le vendredi de 18h30 à 19h30.



Poussins (nés en 2014/2013) :

2 cours au choix :

- le mardi de 18h15 à 19h15,
- le mercredi de 14h à 15h
OU
- le vendredi de 19h30 à 20h30.



JUDO
CLUB
BEAUCHAMP

Benjamins (nés en 2012/2011) :

- mardi de 19h15 à 20h15 et
- vendredi de 19h30 à 20h30.



Minimes (nés en 2010/2009), Cadets (nés en 2006/2007/2008), Juniors (nés en 2003/2004/2005) et Seniors

(nés en 2002 et avant) :

- mardi de 20h15 à 21h45 et
- vendredi de 20h30 à 22h



shutterstock.com • 713850013

Kata (nés en 2008 et avant) :

- jeudi de 17h30 à 18h45

REPRISE DES COURS
À PARTIR
DU MARDI 13 SEPTEMBRE

Renseignements :

- **Président du club :**

Mr COUFFIN Patrick : 06.09.11.28.92

- **Directeur technique et**

professeur :

Mr BOITEL Stéphane : 06.52.11.13.07

- **Site internet du club :**

www.judo-club-beauchamp.com

- **Forum des Associations :**

Le Samedi 10 septembre de 10h à 17h

Les professeurs :



Cotisation annuelle avec Licence FFJDA :

Baby-judo nés en 2018 : 141 €

Baby-judo nés en 2017: 161 €

Mini-poussins, Poussins,

Benjamins et Minimes : 221 €

Cadets, juniors et seniors :

- **1 cours :** 221 €

- **2 cours :** 251 €

Réduction :

A partir de deux adhésions par famille,
une réduction de 30€ par an est appliquée.

Facilité de paiement :

- En trois chèques : Le 1er regroupant la Licence et un tiers de la cotisation. Les 2ème et 3ème chèques pour les deux autres tiers de la cotisation. Ils seront présentés à la banque en septembre, début janvier et début avril.
- Les chèques Sport ANCV sont acceptés.
- Le PASS'SPORT est accepté.